

SEM magazine

octobre 2001

n°9



MIXTE

LA LETTRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Enquête

Turbo sur l'euro

Avec le colloque "Se préparer au passage à l'euro dans les Sem", auquel participait le commissaire européen Yves-Thibault de Silguy, la Fédération entamait dès le 5 mars 1998, sa mission d'accompagnement des Sem. Un accompagnement très en amont donc, mais d'autant plus utile que certaines Sem n'ont pas hésité elles-aussi à anticiper sur le calendrier. C'est le cas, entre autres, de la Semvat, de GEG et de Sonacotra, dont les exemples sont présentés dans ce numéro. Parmi les moyens mis en place par la Fédération, un groupe de travail (constitué au cours du 1^{er} trimestre 98) ; plusieurs ateliers ou journées de formation comme "Maîtriser les étapes clés du passage à l'euro" en février 99 ou "Moins de 200 jours pour dompter l'euro", en juin 2001 ; une information très complète pour les trois catégories de Sem : aménagement, immobilier, services, diffusée dans *Sem Info* sous forme de fiches techniques et, bien entendu, un service SVP. Depuis trois ans les maîtres-mots de la Fnsem sur l'euro ont été sensibilisation, information, motivation et, comme en témoigne une enquête réalisée en février 2001, ce n'était pas superflu. Bien sûr, les équipes de la Fnsem n'ont pas vocation à se substituer aux experts comptables des Sem, mais sur de nombreux problèmes souvent très spécifiques, leur apport permet de faire progresser les opérations de

(suite page 2)

SOMMAIRE

1

Enquête

Certaines Sem ont su anticiper sur le calendrier euro et favoriser l'apprentissage de leur clientèle.

4

Sem en direct

Les primées en 2001 : Sed Haute-Savoie, Sbemh, CFTU et Espace et Développements.

6

Sem en projets

Une Sem pour l'immobilier d'entreprise, dans le Loir-et-Cher ; Sem Agro 19 pour le bassin de Brive et une Sem patrimoniale dans les Pyrénées-Atlantiques.

7

La Sem du mois

Sodepar, Sem généraliste et agence de développement de Saint-Pierre et Miquelon.

8

Fnsem en direct

Les Sem à l'honneur en 2001, Sem transfrontalières, Associations régionales, Statut des Sem, L'agenda.

Le passage à l'euro dans les Sem



Semvat, DR

Enquête (suite)

Turbo sur l'euro

basculement. Quelques questions ont été posées de façon récurrente à la Fnsem : *“pour la conversion du capital social, faut-il faire délibérer la collectivité locale ? En matière d'aménagement, la signature de constats de conversions est-elle obligatoire ? Faut-il affecter les différences d'arrondis constatées lors de la conversion en euros des soldes exprimés en francs au résultat des opérations d'aménagement ou au résultat de la structure ? Pour les Sem immobilières, quelle doit-être la règle de conversion des loyers réglementés : s'agit-il d'une conversion du loyer mensuel ou d'une conversion du prix au m² ? Quant aux Sem de services, elles sont souvent confrontées à la conversion de leur grille tarifaire en euros et à la redéfinition de leurs prix et de leur packaging”*. La mission d'accompagnement de la Fnsem est loin d'être terminée car, de l'aveu même des sociétés bien préparées, les trois derniers mois peuvent se révéler difficiles et, de l'aveu des statistiques, certaines Sem ont encore du chemin à parcourir. Une raison supplémentaire de se retrouver au congrès de Grenoble, que ce soit pour échanger les expériences - puisqu'il sera question de l'euro dans différents ateliers - ou pour rencontrer l'équipe “euro” qui sera présente sur le stand de la Fnsem.

Semvat : des comptes ronds, début 2002, dans les bus de l'agglomération toulousaine

Depuis trois ans, la Semvat, Sem des transports publics de voyageurs de l'agglomération toulousaine, prépare son passage à l'euro. Sage précaution lorsqu'on gère le transport public sur une agglomération de 82 communes où se répartissent 200 points de vente et distributeurs de billets magnétiques et que 12 % de la clientèle achète ses titres de transport à bord des véhicules. Le groupe de travail Semvat sur l'euro est constitué en 98. Il décide de se mettre en conformité avec cette monnaie dès le 1^{er} janvier 99 et, à titre symbolique, d'accepter à partir de cette date les paiements par chèques et carte bleue en euros. Ce type de paiement restera marginal car l'euro est encore loin, mais il permet un début d'appropriation par le personnel et par les clients. En été 2000 commence la modification de la billetterie magnétique, l'évolution des logiciels et de l'informatique. Cette avance dans les procédures permet de traiter les problèmes sereinement, au fur et à mesure. Début 2001 la Sem bascule la paie de ses 1 700 salariés et, depuis cet été, elle se consacre au basculement “de terrain” avec un programme soutenu de formation, d'information et la préparation de l'opération “le ticket à un euro”. Les formations (74 journées au total) destinées au personnel de maîtrise et aux 850 conducteurs, sont dispensées de septembre à décembre 2001, ce qui n'est pas superflu pour imprimer une culture euro, aborder les différents problèmes et se familiariser avec de nouveaux outils : réglette de conversion pour le rendu de la monnaie en euros sur paiement en francs, trousse à francs, etc. La Sem a en effet décidé d'apporter un service supplémentaire à ses clients en les dépannant - sur ses points de vente - dans

l'une ou l'autre des monnaies, durant la période de double circulation. Mais la Semvat souhaite surtout simplifier la vie des usagers (et de son personnel par la même occasion), c'est d'ailleurs la principale raison de l'opération qu'elle lance sur son réseau du 1^{er} janvier au 17 février 2002, période durant laquelle le ticket sera vendu 1 euro. Comme l'expliquent Francis Grass, directeur général et Laurent Lieutaud, responsable commercial : *“Compte tenu du pourcentage important de vente dans les véhicules - spécificité toulousaine que nous n'avons pas l'intention de contrarier -, ce tarif exceptionnel à 1 euro, chiffre on ne peut plus rond, permettra d'éviter non seulement les files*



450 bus Semvat pour circuler dans l'agglomération toulousaine

d'attente dues aux conversions et au rendu de monnaie et les inévitables répercussions sur la fluidité du trafic, mais il incitera également les clients à payer en euros”. L'opération devrait s'avérer extrêmement positive en termes d'image et, même si à l'évidence, il y a un manque à gagner (la valeur réelle d'un ticket est de 1,2 euro), la Semvat aura su démontrer qu'une entreprise de services, dans les grands événements de notre société, peut se donner les moyens d'offrir un petit supplément de... services. Côté budget, entre l'adaptation du matériel et des logiciels, le basculement de la paie, la formation du personnel, les outils d'aide à la vente, l'information et le marketing, la Semvat aura consacré 7 MF pour son passage à l'euro. Un montant à rapprocher de son chiffre d'affaires annuel : 600 MF.

GEG : facturation en euros depuis cet été pour l'électricité et le gaz de Grenoble

Avec un peu plus de 100 000 contrats d'électricité et 50 000 contrats de gaz gérés, GEG est l'un des plus gros facturiers sur Grenoble et c'est sans aucun doute cette dimension qui l'a incité à anticiper sa bascule à l'euro, prenant même un temps d'avance sur de grandes entreprises comme France Télécom. GEG bascule sa facturation fin mai, durant le week-end de l'ascension, après cinq mois de préparation, au cours desquels la société

P. Cruzet



GEG met les quais de l'Isère en lumière.

effectue de nombreux tests et porte une attention particulière aux difficultés rencontrées par son homologue EDF/GDF (dont la bascule s'est effectuée le 1^{er} janvier 2001), ce qui lui permet de tirer de précieux enseignements. Chez GEG l'opération de basculement s'accompagne de deux autres volets, l'un de communication avec plan d'affichage dans la ville et information dans les journaux locaux ; édition d'un courrier explicatif pour les différents modes de règlement (chèques, virements, espèces) et règles de conversion. Ce dispositif est complété par un courrier joint à chaque facturation dans la nouvelle monnaie. Et il ne peut pas passer inaperçu : tampon rouge sur l'enveloppe et bandeau en haut de la facture avec la mention "Attention ! votre facture est en euros". Ainsi, par séquence de 10 000 clients chaque semaine, GEG facture dans la nouvelle monnaie. Nouvelle monnaie, mais pas nouveaux tarifs car "la bascule s'est faite dans la stricte arithmétique, donc sans enrichissement", tient à souligner Jean-Claude Michel, secrétaire général de la Sem. Autre volet, celui de la sensibilisation du personnel et la formation des agents en contact avec la clientèle (des salariés, d'autant plus

motivés qu'ils sont actionnaires de la société à hauteur totale de 1,12 %). La clientèle, elle, se familiarise progressivement à l'euro et à cette nouvelle facturation et n'émet pas de critique, ni directement, ni à travers les éléments associatifs. Mais, comme le dira le dirigeant : "le plus dur reste à venir puisque 8 à 10 % de nos clients effectuent leur paiement en numéraire. Ces personnes paieront en francs et nous leur rendrons la monnaie en euro. Il va y avoir un problème psychologique...". La comptabilité, elle, a été basculée à la suite de la facturation, cet été, et le capital converti durant cette même période. La paie des 430 salariés de la société suivra, fin octobre. Il restera alors trois petits mois à GEG pour régler d'éventuels problèmes et continuer activement sa mission d'information. "Ce ne sera pas de trop", selon l'avis de Jean-Claude Michel, qui poursuit "le passage à l'an 2000 ce n'était rien à côté de l'euro. Nous avons bien fait de nous y prendre suffisamment tôt parce qu'avec 150 000 clients, le moindre problème peut avoir des répercussions en chaîne. Là nous aurons le temps de faire face". GEG aura déboursé environ 3 MF pour son passage à l'euro, une somme certes considérable, mais qui reste dans les ratios prévus, c'est-à-dire un peu moins de 0,5 % de son chiffre d'affaires (680 MF en 2000).

Sonacotra : l'euro affiche cartes sur table dans les cafétérias des résidences

Sem de construction et de gestion, créée à la fin des années 50 pour assurer l'hébergement de travailleurs migrants, la Sonacotra est aujourd'hui propriétaire et gestionnaire de 400 résidences, implantées dans 53 départements. Elle y accueille 70 000 résidents. Aux travailleurs migrants s'ajoute, depuis 1990, une population à très faibles ressources (- de 4 000 F/mois) qui n'a pas la possibilité de se loger dans le parc social traditionnel (jeunes de moins de 25 ans, familles mono-parentales, chômeurs de longue durée, Rmistes). Pour ces personnes, qui ne maîtrisent pas nécessairement le langage écrit, l'arrivée de l'euro est perturbante et l'idée que l'on puisse, à cette occasion, profiter de leur fragilité est très présente. La Sonacotra décide donc, dès 1999, de lancer une campagne de

A. Lejarré



Animation autour de l'euro à la Résidence Phalsbourg.

sensibilisation sur un mode ludique. Elle choisit pour cette opération l'endroit le plus convivial des résidences : les cafétérias où elle distribue des sets de table comportant des questions sur l'euro qui, une fois remplis, sont déposés dans une urne. Un tirage au sort s'effectue deux fois par semaine et les lots (montres, t-shirts...) sont suffisamment incitatifs pour que cette opération, qui s'est déroulée de septembre à décembre 99, soit un succès. A la Sonacotra, on se félicite, légitimement, de cette action, menée avec l'aide efficace des 1 800 salariés de la société, en particulier les responsables de résidences et le personnel des cafétérias, indispensables relais de cet apprentissage. Aujourd'hui, la seconde vague de sensibilisation se prépare : explications de Claire Jouany, responsable de la communication : "Nous avons réalisé des affiches illustrées, elles sont en cours de distribution dans les résidences et, à partir du mois d'octobre, nous allons diffuser une brochure intitulée «Ce que l'euro va changer pour vous». Ce document, très didactique, fournit des explications sur le paiement des loyers, donne les prix en euros de quelques produits de référence et de certaines prestations sociales. A cela s'ajoute le calendrier euro et la présentation des nouveaux billets. Pour accompagner ces actions, des animations sont prévues dans toutes les résidences, avec la programmation de parties de cartes (un jeu de bataille euro-franc déjà très attendu) et des stands du type magasin de l'an 2002 - c'est-à-dire que le paiement s'effectuera avec des euros... en carton". Voilà qui devrait parachever l'apprentissage des clients de la Sonacotra et favoriser la mise en confiance. Cette mission sociale, largement saluée par la presse depuis 1999, aura nécessité un investissement de 1,1 MF.

Sem en direct



Espace et Développements, DR

Sem d'or : les primées en 2001

Le concours des Sem d'or a fêté ses dix ans. Comme chaque année, la Fnsem organise ce concours qui vise à mettre en valeur la performance des Sem au service des collectivités locales dans leurs trois secteurs d'activités. L'édition 2001 a primé quatre Sem : Sed Haute-Savoie a reçu le Sem d'or de la catégorie aménagement ; la Société béarnaise d'économie mixte pour l'habitat (Pyrénées-Atlantiques) s'est vue décerner le Sem d'or de l'immobilier et la jeune Sem, Compagnie foyalaïse des transports urbains (Martinique), s'est vue attribuer celui des Sem de services. Enfin, une mention a récompensé Espace et Développements (Morbihan) qui concourait en aménagement.

Sed Haute-Savoie, DR



Le Giffre : opération de réhabilitation des berges de la rivière.

L'environnement,
un véritable projet d'entreprise
pour Sed Haute-Savoie

La richesse de Sed Haute-Savoie repose sur sa capacité à proposer une approche globale des enjeux liés au développement durable des territoires et à intégrer l'environnement comme un atout et non comme une contrainte. Confrontée dans les années 1992 et 1993 à la crise de l'immobilier, la Sem départementale s'est attachée à diversifier ses activités par la création d'un service environnement qui lui a permis, outre de limiter l'impact de cette crise, de renforcer sa légitimité à partir de ses savoir-faire.

Sa diversification s'est opérée sur sa capacité à coordonner de nombreux acteurs autour d'un objectif concret lui permettant d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan départemental d'itinéraires de

promenades et de randonnées (PDIPR), ainsi que les périmètres de protection des ressources en eau. Les 600 captages d'eau protégés en Haute-Savoie représentent 80 % de l'eau distribuée contre 20 % en moyenne au niveau national.

Sa connaissance des procédures de marchés publics l'a orientée vers l'assistance à maître d'ouvrage pour le traitement des ordures ménagères, mais aussi vers les études préalables, les acquisitions foncières et le suivi opérationnel des contrats de rivières. Sa capacité à anticiper les obligations découlant des nouveaux textes pour les collectivités locales l'ont conduite à développer un système d'aide à la gestion de l'assainissement individuel, Saga, dont la commercialisation a franchi les limites du département.

Sed Haute-Savoie a intégré dans tous ses métiers la dimension environnement : prise en compte de la notion de qualité dans les opérations d'aménagement et de construction et réflexion sur la mise au point d'une charte qualité environnementale pour les zones d'activités. Les logiciels informatiques qu'elle a développés, Résurgence et Saga, sont utilisés dans plus d'une vingtaine de départements par une dizaine de Sem.

Sed Haute-Savoie en bref : un développement équilibré, cinq services opérationnels, 65 salariés, une évolution régulière de son chiffre d'affaires avec des contributions variables de ses services. La part qu'elle consacre à la recherche et au développement, en particulier pour l'environnement et les outils informatiques liés, représente environ un million de francs pour les années 2000 et 2001.

Sbemh : une opération
de mixité sociale
au cœur de la cité paloïse

En décembre 1998, le conseil municipal de Pau approuve un projet urbain et social qui permet à la Société béarnaise d'économie mixte pour l'habitat (Sbemh) de se lancer dans une opération de construction-démolition-reconstruction située dans un quartier sensible de la ville. La cité d'Ousse des bois, née au début des années 60, se

compose de dix bâtiments et de cinq tours qui totalisent 880 logements entièrement gérés par la Sem. Les populations hébergées sont à 66 % d'origine étrangère et les taux de Rmistes et de chômeurs atteignent plus de 40 %.

La Sbemh va conduire l'opération en plusieurs phases. Deux sont achevées : la réhabilitation d'une tour et d'un bâtiment bas qui a permis à la première unité résidentielle, dénommée Alizé 1 et 2 de voir le jour ; une unité pavillonnaire de 24 logements, la rési-

dence Eucalyptus, construite sur un terrain adjacent à la cité qui a permis de reloger 24 familles qui habitaient l'un des trois bâtiments voués à la démolition.

Deux bâtiments et une tour rassemblant au total 155 logements seront prochainement démolis, l'explosion de la tour étant programmée le 26 octobre 2001. A terme, les 20 800 m² de terrain libéré accueilleront deux nouvelles unités résidentielles pavillonnaires (56 logements) et quatre petits collectifs (16 logements), soit au total 72 loge-



La résidence pavillonnaire Eucalyptus.

ments, qui ont déjà fait l'objet d'un concours d'architectes.

Pour la Sbemh, soucieuse de la sécurisation des personnes et des biens, il s'agit de proposer des lieux de vie à échelle humaine. En développant ce nouveau type d'habitat, elle disposera d'un parc locatif neuf et attractif qui ne manquera pas d'attirer dans ce quartier des demandeurs de logements sociaux, lui permettant, outre de casser la logique du grand ensemble, de mettre en place une réelle mixité sociale.

Fort-de-France : la CFTU au secours du transport urbain

En un an, la Compagnie foyalaise de transports urbains (CFTU) a réussi le pari de fédé-



Les bus du réseau Mozaïk.

rer les acteurs de son réseau autour de Mozaïk, sa marque commerciale.

Depuis 1995, les transports urbains de Fort-de-France connaissent une situation à la fois complexe et difficile : un délégataire conventionné et 50 entrepreneurs non conventionnés (145 autobus pouvant rouler en toute illégalité), un climat social privé de repères, une impossibilité de faire respecter la réglementa-

tion et les actes administratifs ; plusieurs mises en œuvre de délégation de service public, dont une concession de service public pur, suivie d'un essai de montage d'un EPIC pour pallier la défaillance du délégataire alors en place. En mars 2000, le conseil municipal décide de créer une Sem au service d'un vaste projet de pacification, de réunification et de réorganisation du système de transports urbains. Dotée à ses débuts d'un capital 75 000 euros - porté à 375 000 euros en 2001-, la CFTU voit le jour en juin 2000 avec deux principaux partenaires, la ville de Fort-de-France (80 %) et Transdev, filiale de la CDC (20 %). Retenue comme partenaire délégataire en octobre, la CFTU monte un plan de reprise des actifs et des salariés de la SETUFF, délégataire sortant, et signe le 11 décembre 2000 un protocole d'accord avec l'Etat, la Ville, les syndicats et le GET, afin d'intégrer les anciens transporteurs dans la nouvelle structure.

La CFTU a accompagné la reprise de l'activité par des mesures qui ont su redonner confiance au personnel, en particulier en instaurant un dialogue social nouveau, ouvert et constructif et en proposant un véritable projet de réseau à ses salariés.

Aujourd'hui, la CFTU emploie 198 salariés dont 128 conducteurs, 22 sous-traitants, deux cadres mis à disposition par Transdev et dispose d'un parc de 66 autobus en propre et 23 affrétés. Outil de développement du service public de transports urbains reconnu, gageons qu'elle pourrait nourrir de nouvelles ambitions et étendre ainsi son champ d'intervention géographique à l'ensemble de l'agglomération foyalaise.

Espace et Développements : une organisation cohérente du port du Crouesty (56)

Crouesty-en-Arzon aujourd'hui : 420 places de bateaux supplémentaires, un port modernisé, intégré à la ville et appuyé sur une plate-forme de services grâce au savoir-faire de la Sem

Espace et Développements qui met tout en œuvre pour favoriser le développement économique et touristique de la station.

Initiée il y a une trentaine d'années au cœur de la baie de Quiberon, l'opération de Kerjouanno-Le Crouesty présentait dysfonctionnements et conflits d'usages dus à l'enclavement progressif de la zone technique du port dans les espaces touristiques : la promotion immobilière restait inachevée ; l'acheminement des bateaux depuis les chantiers s'effectuait dans des conditions de sécurité insuffisantes. En partenariat avec le Syndicat mixte des ports et bases nautiques du Morbihan, le département, la commune d'Arzon et ses habitants et les usagers du port, Espace et Développements a mené durant trois ans une étude concertée évolutive.

Cette opération de développement portuaire et de restructuration urbaine complexe devait à la fois répondre à une forte demande en anneaux, permettre le redémarrage de l'immobilier touristique, une refonte globale et simultanée des espaces tout en améliorant la sécurité et la fonctionnalité de desserte des espaces techniques et en créant des espaces verts et promenades piétonnières.

Parallèlement, il s'agissait d'étendre et requalifier les espaces d'activités pour permettre le développement des chantiers, commerces et services de la zone du REDO ; d'offrir des espaces techniques équipés non polluant aux chantiers navals (aires de carénage, de sablage, parc à bateaux...) et d'augmenter la capacité d'accueil à terre du port à flot pour en optimiser la gestion.

Enfin, il fallait assurer le développement économique d'Arzon par la poursuite et l'intégration urbaine de la station touristique ; la valorisation du foncier constructible résiduel périphérique du port ; l'implantation d'un équipement d'animation (casino) à l'articulation du port et du centre bourg ; l'aménagement des espaces d'accueil touristique et les liaisons inter-quartiers bourg-port, parc d'activités ; la création d'espaces pour de nouvelles activités commerciales, artisanales, tertiaires...

Après deux ans de travaux, cette phase d'aménagement d'un montant de 90 MF HT - entièrement financés par les produits d'exploitation de l'activité plaisance - a permis de relancer la dynamique économique liée au port et de par-

Sem en direct *(suite)*



L'aménagement du port pour satisfaire les enjeux touristiques, économiques et urbains du Crouesty-en-Arzon.

achever la station touristique. Elle a aussi amélioré les conditions d'accueil des manifestations nautiques et du "Mille sabords", premier salon européen du bateau d'occasion, dont l'édition 2001 se tiendra du 1er au 4 novembre.

Espace et développements, qui poursuit sa mission, étudie l'extension de 17 hectares du parc d'activités du REDO intégrant une plate-forme technico-portuaire complémentaire du port qui accueillera 250 bateaux supplémentaires.

Sem en projets

- **Le conseil général du Loir-et-Cher** a décidé de créer une Sem pour réaliser son immobilier d'entreprises "en blanc", répondant ainsi à la demande des entreprises désireuses de s'installer rapidement dans le département. Dotée de 40 millions de francs, la Sem devrait notamment réunir au sein de son capital, le conseil général (50 %), la Caisse des dépôts et consignations (20 %) et la SELC, Sem d'équipement du Loir-et-Cher (10 %). Dans la pratique, la SELC et la future Sem, liées par un contrat de prestation de services, seront amenées à rechercher des synergies.
- **Brive (19)** : le conseil municipal a approuvé la création de la Sem Agro 19 qui devrait assurer la maîtrise d'ouvrage d'une unité d'abattage et contribuer au développement du pôle agro-industriel et alimentaire du bassin de Brive. Son capital de 5 millions de francs sera détenu à 51 % par la Ville, 16,5 % par le Comité départemental des chambres économiques et 32,5 % par des partenaires privés.
- **Pyrénées-Atlantiques** : le conseil général participera à hauteur de 4 millions de francs à la création d'une Sem patrimoniale chargée de faciliter l'implantation sur la Côte basque (à proximité de l'Estia) d'entreprises issues de la "nouvelle économie" et, plus généralement, du tertiaire.
- **Pays de Quimper** : les élus envisagent la possibilité de créer une Sem dans le domaine des technologies de l'information et de la communication afin de favoriser l'implantation d'entreprises sur leur territoire.

La presse en parle

Les Sem ont un besoin absolu de clarification. (...) Les Sem, notamment dans le domaine des services, doivent être rentables dans un secteur concurrentiel et pouvoir distribuer des dividendes. Et pourquoi pas, dans certains cas, permettre aux collectivités de ne garder que la minorité de blocage.

Maires de France, juillet-août 2001, extrait interview de Loïc Le Masne, président de la Fnsem

Moderniser l'économie mixte locale. Fini, en tout cas, le temps où l'économie mixte permettait la socialisation des pertes sur le dos des collectivités et autorisait la privatisation des bénéfices au profit des tiers actionnaires ou non. (...) Bref, le débat sur l'économie mixte locale doit être réouvert, l'initiative parlementaire dans un ordre du jour réservé excluant toute réflexion de grande ampleur. C'est également à ce débat auquel invite la Commission européenne, dans sa communication interprétative sur les concessions, eu égard "à la richesse des hypothèses et (le) développement constant " des formes du partenariat public/privé.

La Gazette, 16 juillet 2001, extrait du billet de Claude Devès, secrétaire général de l'Association française de droit des collectivités et professeur de droit public.

La SEDL (Sté d'équipement de la Loire) veut faire connaître ses atouts. Bien qu'une émanation des collectivités locales, la SEDL doit gagner des marchés. Cette société d'économie mixte poursuit les finalités d'intérêt général mais elle ne perçoit pas de subvention de fonctionnement tout en ayant une activité très encadrée. Les missions de la Sem sont multiples. (...) Ainsi, elle peut amener un projet à terme dans son ensemble tout en assurant le long terme.

La Tribune, Le Progrès, 30 juin 2001

La Sem du mois

Sodepar

La Sodepar (Agence de développement de Saint-Pierre-et-Miquelon) a piloté des projets d'équipement d'envergure, comme le nouvel aéroport international et le musée-archives. A côté de ces deux dossiers majeurs, la Sem instruit différents dossiers axés sur le développement durable, la création ou le maintien de l'emploi local.

D'une mission originelle d'aménagement à une véritable agence de développement

La Sodepar est créée en 1989 par le conseil général pour conduire ses opérations d'aménagement. Par la suite, le contexte économique local conduit les autorités à mener une grande réflexion sur le développement et les possibilités de diversification de l'économie. La Sem se voit alors confier une mission de développement économique. Les projets d'aménagement et de développement de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon sont, depuis, étroitement imbriqués. A titre d'exemple, le département aménagement de la Sodepar a coordonné l'extension du port de Miquelon, facilitant ainsi l'exportation des productions locales, tandis que le département développement instruisait des dossiers permettant de diversifier les espèces de poissons valorisées sur l'archipel, comme le crabe des neiges, le bulot, le requin ou bien encore le lompe, produits commercialisés sur le marché américain particulièrement porteur. La filière de la transformation agro-alimentaire a, d'une manière générale, profité des travaux d'adduction d'eau potable, coordonnés par la Sodepar et des partenaires métropolitains comme l'Agence de Bassin Seine-Normandie.

Amélioration du cadre de vie et des services disponibles sur l'archipel

L'assainissement, l'eau potable (chantiers de quelque 300 MF) ont également des retombées sur le secteur du tourisme puisque les différents établissements hôteliers peuvent désormais proposer des chambres disposant d'eau claire et potable. De même, un nouveau quartier sera aménagé à Saint-Pierre afin de renforcer l'offre de logements et de mettre en place un nouveau centre hospitalier totalement modernisé. Ce programme ambitieux se déroulera sur les 15 prochaines années et comprendra la construction de logements collectifs, d'un centre administratif regroupant des services de l'Etat et l'hôpital, ainsi que 180 parcelles de terrain à bâtir. A plus

court terme, une gare maritime proposant des services (poste, galerie commerciale, restauration...) sera mise en place. D'autres projets d'équipements sociaux, culturels ou sportifs font partie du programme d'activités de la Sodepar, notamment la réalisation d'une maison de retraite à Miquelon ou encore la construction d'un terrain de sport, d'une salle polyvalente sportive et d'un auditorium pour les nombreux spectacles présentés sur l'archipel.

Des activités dépendant du contexte nord-américain de l'archipel

La localisation de l'archipel, induit également des opérations particulières comme le programme de changement de tension électrique, réalisé avec l'aide du fonds FACE du ministère de l'Industrie. Il devenait en effet urgent d'adapter un réseau, basé à l'origine sur des standards nord-américains, aux exigences de sécurité européenne et à l'augmentation des puissances transportées par les réseaux... Cette proximité géographique est également exploitée pour développer des projets originaux comme la quarantaine animale de Miquelon. Des camélidés, équidés ou encore des ovins peuvent être accueillis dans cette structure en vue de leur exportation vers les Etats-Unis ou le Canada. Ces activités pourraient être diversifiées dans un avenir proche suite à l'agrément communautaire permettant ainsi de recevoir des animaux à destination de l'Union européenne.

Négociations de la "Décision outre-mer", montage de partenariats et développement touristique

La mission développement économique de la Sodepar est assurée à la fois à saint-Pierre et à Paris, avec une délégation très active, comme le souligne le directeur Franck Calderini "Nous représentons la collectivité territoriale auprès de Bruxelles, notamment pour les négociations de la Décision outre-mer. Nous faisons pression pour que soient maintenus la disposition relative au transpor-

dement et le régime commercial actuel et pour que cet accord institutionnalise la possibilité de faire du cumul d'origine avec des produits canadiens qui seraient importés



pour être transformés sur l'archipel, puis exportés en franchise de droits de douane vers le marché communautaire, avec si possible un label Saint-Pierre-et-Miquelon. Nous cherchons également à créer des accords entre les entrepreneurs de Saint-Pierre et ceux des provinces canadiennes, que ce soit pour la réalisation d'une ferme aquacole de morue ou pour le traitement des déchets ménagers et industriels de l'archipel". Le tourisme n'est pas oublié, loin s'en faut, le bureau de Paris assure des contacts fructueux avec les voyageurs, les tour-opérateurs et les croisiéristes : le produit plaît et se développe, notamment avec l'aide de l'AFIT, qui sera présente cette année aux rencontres de la coopération régionale de Saint-Pierre. Ces rencontres sont organisées par la Sodepar, à la demande de la Préfecture, tout comme la manifestation Acadie 2001, qui s'est déroulée au mois de mai dernier.

Les chiffres de la Sodepar

- 1 500 000 F de capital
- une équipe de 8 personnes
- 8 MF de CA annuel
- un programme d'aménagement quinquennal de 335 MF.

Fnsem en direct



De gauche à droite : Gérard Santoni, président du directoire de la Sem Espace et Développements, Gérard Le Tréquesser, conseiller général du Morbihan, Alain Breyse, directeur de Sed Haute-Savoie, Marc Fabre, administrateur de Sed Haute-Savoie, Jean-François Maison, directeur général de la Sbemh, Laure Pareilh-Peyrou, adjointe au maire de Pau, Albert Mahé, vice-président de la Fnsem, Alex Cypria et Omar Issop, président et directeur de la CFTU.

Les Sem à l'honneur en 2001

Treize Sem étaient sélectionnées pour l'édition 2001 des Sem d'or, concours destiné à illustrer la valeur ajoutée des Sem en tant qu'entreprises des collectivités locales. Le palmarès 2001, annoncé le 11 septembre à Paris, distingue :

- la **Sed Haute-Savoie**, qui a su créer une réelle culture d'entreprise et intégrer l'environnement dans son activité aménagement ;
- la **Sbemh** pour l'opération de réaménagement global de la Cité d'Ousse des Bois à Pau ;
- la **Cie foyalaise des transports urbains (CFTU)**, jeune Sem organisatrice des transports urbains de Fort-de-France, dans un contexte difficile et complexe.

Enfin, une mention spéciale a été attribuée à **Espace et Développements** pour l'extension et la restructuration du port du Crouesty en Arzon (56).

Reste le prix de la Sem de l'année, pour lequel concourent les trois Sem d'or : Sed Haute-Savoie, Sbemh, CFTU. Pour la première fois, ce prix sera attribué par les participants au prochain congrès des Sem de Grenoble, le 5 octobre 2001. A suivre...

Sem transfrontalières

La Fnsem vient d'adhérer à la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) que préside Pierre Mauroy pour encourager la création de Sem transfrontalières. L'étroite collaboration qui s'était instaurée entre la MOT et la Fnsem, depuis plusieurs années, a en particulier débouché, lors du vote de loi SRU, sur un assouplissement du droit applicable à ces Sem, qui permet désormais aux collectivités locales étrangères d'être mieux associées à leur activité par le biais d'une entrée à leur capital.

Associations régionales

Deux nouvelles associations régionales de Sem viennent de voir le jour en outre-mer : Sem Océan indien qui regroupe les Sem réunionnaises et mahoraises et Acem pour la Nouvelle-Calédonie. Elles sont désormais

vingt-deux réparties tant sur le territoire métropolitain, qu'en outre-mer

Statut des Sem

La proposition de loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte viendra finalement en deuxième lecture devant le Sénat, le 17 octobre 2001.

Agenda

- **5^e Rencontres de l'AFIT**, le 11 octobre 2001 au Palais des congrès de Paris : la Fnsem participera au *workshop* où elle accueillera les opérateurs touristiques, mais aussi les porteurs de projets.

Rens : Jean-Michel Geneteau
tél. 01 53 32 22 42.

- **Salon des maires et des collectivités locales** du 20 au 22 novembre 2001, Paris Porte de

Versailles : comme chaque année, la Fnsem sera présente à cet important rendez-vous organisé en parallèle au Congrès des maires de France. Elle vous donne rendez-vous sur son stand H78, hall 3.

Rens : Joëlle Kherian
tél. 01 53 32 22 30.

- **4^e Entretiens territoriaux de Strasbourg** du 5 au 7 décembre 2001 : la Fnsem organisera, le jeudi 6, un atelier consacré aux "enjeux de la modernisation législative des Sem".

Rens : Bernard Védrenne
tél. 01 53 32 22 11.

- **4^e Convention européenne des entreprises publiques locales**, le 25 octobre à Séville : la Fnsem, accompagnée d'une importante délégation française, participera à cette manifestation organisée sur le thème "Améliorer la prestation des services d'intérêt général via l'évaluation et la régulation ? Le rôle des entreprises publiques locales".

Rens : Thierry Durnerier
tél. 01 53 32 22 10.

Sem magazine est une publication de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte
11-15 rue Saint-Georges 75009 Paris
<http://www.fnsem.asso.fr> - fnsem@fnsem.asso.fr
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22

Directeur de la publication : Maxim Peter
Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina
Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Edition
Rédaction : *Sem en direct*, *Sem en projets*,
Fnsem en direct : Marie-Anne Ramazzina (Fnsem)
Enquête : Nicole Malet (Innovapresse)

Photos : P. Crouzet, A. Lejarre, Florence Daudé, DR.
Impression : GDS Limoges.
Dépôt légal à parution.